



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un soutien important pour les espèces fauniques en situation précaire

Québec, le 20 avril 2022 – La Fondation de la faune du Québec est très heureuse de se voir confier, par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP), une subvention de 3 M\$ pour la conservation des espèces fauniques en situation précaire. Ce soutien financier, disponible jusqu'en 2025-2026, permet de renouveler un partenariat qui se terminait en 2021 et duquel a découlé des retombées très positives.

Une expertise reconnue

Depuis près de quarante ans, la Fondation de la faune a développé une grande expertise sur les enjeux fauniques du Québec et sur le soutien aux organismes dans la réalisation de travaux sur le terrain. Au cours des années, elle a financé des milliers de projets, dont plusieurs visaient des espèces en situation précaire.

« Le franc succès de notre partenariat avec la Fondation au cours des dernières années m'amène naturellement aujourd'hui à renouveler cette collaboration, et ce, au bénéfice de la conservation des espèces fauniques en situation précaire et de leurs habitats. Avec cette nouvelle entente, nous continuerons d'unir nos efforts et d'offrir des leviers supplémentaires aux intervenants du milieu pour mieux protéger le capital faunique du Québec et notre précieuse biodiversité. », ajoute Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec.

« C'est grâce à son expérience, mais aussi à sa rigueur, que la Fondation a obtenu cette subvention pour les espèces fauniques en situation précaire. L'équipe de la Fondation est dévouée à la protection de la faune et a toujours travaillé, et continuera de travailler, en étroite collaboration avec les organismes locaux qui réalisent des projets », rappelle Jean-Claude D'Amours président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

Des projets concrets

Par cette subvention, la Fondation souhaite pouvoir contribuer davantage au rétablissement des espèces fauniques en situation précaire et de leurs habitats. Les projets admissibles viseront la protection des habitats, la réduction d'une menace affectant une population d'une ou de plusieurs espèces en situation précaire ou à restaurer les habitats occupés par ces espèces.

« Les organismes qui réalisent des actions concrètes visant à protéger ou à restaurer des habitats d'espèces menacées ou vulnérables en milieu agricole, forestier ou municipal joueront un rôle primordial dans la mise en œuvre de cette entente financière. À titre d'exemple, les projets financés pourront permettre d'augmenter les superficies d'habitats où sont réalisés des aménagements ou sur lesquels sont appliquées des pratiques favorisant la protection des espèces. Ces projets pourraient aussi permettre d'éviter la conversion des habitats fauniques vers d'autres types d'usages en sensibilisant les propriétaires privés ou en intégrant ces habitats dans les outils d'aménagement du territoire », précise Annie Lebel, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

Pour bénéficier de ce financement, les organismes devront déposer une demande d'aide financière à l'un des programmes de la Fondation, dont [Faune en danger](#), [Faune-Forêt sur terre privée](#) et [Mise en valeur de la](#)



[biodiversité en milieu agricole](#). À l'été 2022, la Fondation diffusera des informations complémentaires afin d'apporter des précisions sur les priorités et les mécanismes de financement.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdeafaune.qc.ca